

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal**  
**Du 10 avril 2015 - 20 h -**

**Présents** : M. PERRIN Marc, Maire, MM LAUFERON Denis, BREUGNOT François, DE BOURGOING Jean-Marie MONERAU Jean-Georges, DANGUIS Marc, SIROU Grégory, Mmes GENTIL Martine, JEANGUYOT Danièle, PERRARD Thérèse.

**Absent excusé** : M. PERRUCHET Philippe a donné procuration à Marc PERRIN.

Lecture du compte-rendu de la séance précédente et signature par les membres présents.

M. Lauféron souhaite apporter une modification concernant la réhabilitation de la station d'épuration. Suite à la réunion du 8 avril dernier avec le SIAEPA de Pannecière, il informe le conseil des décisions suivantes :

- le coût initial de 5000 € à la charge de la commune est réduit à 2 400 €
- les abonnés seront uniquement redevables pour 2015 d'une part fixe annuelle d'un montant de 60 €, Les travaux devraient être terminés à la fin du mois.

Concernant la limitation de circulation Rue du Four, il convient de remplacer le mot bétailière par véhicule inapproprié, le véhicule ayant endommagé le bord de la couverture d'un bâtiment n'ayant pas été identifié.

### **I COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

#### **1) Fonctionnement**

Dépenses de l'exercice		128 323,25 €
Recettes de l'exercice		173 605,95 €
Résultat	+	45 282,70 €
Résultat antérieur	+	29 645,24 €
Résultat cumulé	+	74 927,94 €

#### **2) Investissement**

Dépenses de l'exercice		70 899,79 €
Recettes de l'exercice		45 079,83 €
Résultat	-	25 819,96 €
Résultat antérieur	-	40 990,82 €
Résultat cumulé	-	59 262,78 €

Compte-tenu des restes à réaliser, le Conseil municipal décide d'affecter comme suit le résultat cumulé de fonctionnement de l'année 2014 sur le budget 2015 :

- besoin de financement en investissement : 59 262,78 €
- Report en fonctionnement : 15 665,16 €

Le compte administratif de l'année 2014 est adopté à l'unanimité.

### **III BUDGET 2015**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget de l'année 2015, préparé avec M. Paquet, comptable du Trésor, et la commission des finances.

Il est adopté à l'unanimité.

#### **1) Fonctionnement**

Equilibre dépenses / recettes 198 407,16 €

## 2) **Investissement**

Equilibre dépenses / recettes 127 543,78 €

Les travaux d'investissements suivants sont inscrits sur le budget :

- ↳ Travaux de voirie pour un montant de 15 000 €, Les travaux ne sont pas encore définis.
- ↳ Imprimante scanner + mobilier pour la mairie
- ↳ logiciel mairie
- ↳ Electroménager salle communale
- ↳ Achat extincteurs,
- ↳ Achat panneaux de signalisation
- ↳ Aménagement cimetièrre ( colombarium, jardin du souvenir)
- ↳ Travaux logements communaux ( gainage cheminée, réfection salle de bains, carrelage)
- ↳ Travaux accessibilité école salle communale.

## 3) **Vote des 4 taxes directes locales**

Le conseil adopte les taux suivants, identiques à ceux de 2014 :

Taxe d'habitation	16,81 %
Foncier bâti	8,04 %
Foncier non bâti	23,43 %
Contribution Foncière des Entreprises	21,93 %

## **IV QUESTIONS DIVERSES**

### **1° Comice 2015<sup>2</sup>**

M. le Maire propose de laisser à disposition le garage municipal pour la confection du char de la commune pour le comice. Le conseil donne son accord.

### **2° Voirie :**

M. le Maire propose au conseillers de faire le tour des routes dimanche 19 avril.

### **3° Demande d'adhésion de la commune de Château-Chinon-Ville au Syndicat Intercommunal de Transport à la Demande :**

Le conseil municipal donne un avis favorable.

### **4° Courriers de M. Goussot**

M. le maire donne lecture au Conseil de courriers adressés par M. Goussot.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
M. PERRIN